

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État

le 29 mars 2017

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 27, 28 et 29 mars 2017

2017 DEVE 70 Convention de partenariat pour la conception, la production et la mise en œuvre de l'événement BiodiversiTerre, entre la Ville de Paris, la société Grand Public et Monsieur Gad WEIL.

Mme Pénélope KOMITÈS, rapporteure

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet de délibération en date du 14 mars 2017 par lequel Madame la Maire de Paris propose un partenariat avec la société Grand Public et Monsieur Gad WEIL sous la forme d'une convention en vue de la conception, la production et la mise en œuvre de l'événement BiodiversiTerre ;

Vu l'avis du Conseil du 16e arrondissement, en date du 13 mars 2017 ;

Sur le rapport présenté par Madame Pénélope KOMITÈS, au nom de la 3e Commission,

Délibère :

Est approuvée la signature d'une convention de partenariat avec la société Grand Public et Monsieur Gad WEIL en vue de la conception, la production et la mise en œuvre de l'événement BiodiversiTerre.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

Anne HIDALGO